

Vivre
ensemble

Bienvenue à l'école Saint Exupéry

Sainte Consoce

Apprendre

Egalité des
chances

Se
construire

Echanger



Livret d'accueil

2024-2025



Présentation de l'école



Coordonnées

Ecole Saint-Exupéry

13 rue des Monts
69280 Sainte Consoce

☎ 04 78 87 14 32

✉ ce.0690744j@ac-lyon.fr

Directeur : Julien Delay

L'école Saint Exupéry compte environ 200 élèves de la petite section au CM2. Les travaux d'agrandissement en 2021 ont permis de créer 2 nouvelles classes et un nouvel espace pour le périscolaire.

Les locaux

- 10 salles de classe
- 1 salle d'évolution
- 1 salle vidéo
- 1 salle d'atelier
- le bureau du directeur situé à l'entrée, côté parking



Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 8h30-11h30

Ouverture des portes à 8h20

Après-midi : 13h30-16h30

Ouverture des portes à 13h20

Le personnel de l'école

L'équipe pédagogique

est composée de 8 enseignant·e·s titulaires, professeurs des écoles qui assurent l'enseignement au quotidien à temps plein ou à temps partagé. Ils sont, avec leurs éventuels compléments de service, vos premiers interlocuteurs et ont la responsabilité de toutes les activités pédagogiques conduites sur le temps scolaire.

Le Directeur est responsable du fonctionnement de l'école sur le temps scolaire. Il est déchargé cette année le lundi et 1 mardi sur 3. Le jeudi et 2 mardis sur 3, il assure sa classe.

Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

appartiennent à la communauté éducative et accompagnent tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités. Elles assistent les enseignant·e·s dans les activités pédagogiques.

En dehors du temps scolaire elles aident les petits à l'heure de la cantine, leur inculquent les règles d'hygiène et veillent à la propreté des locaux. Elles peuvent également exercer des responsabilités dans le cadre du périscolaire. ☞ **Chaque classe dispose d'une ATSEM (ou plusieurs en cas de service partagé).**

L'AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

remplit des missions d'aide à l'accueil et à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. Ils accompagnent les élèves dans les actes essentiels de la vie quotidienne, dans l'accès aux apprentissages et dans les activités de la vie sociale et relationnelle. ☞ **5 AESH à Sainte Consoce pour cette année.**

Le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien)

est composé d'un·e psychologue scolaire et de deux maîtres spécialisés, l'un à dominante rééducative et l'autre à dominante pédagogique. Ils sont chargés d'aider les équipes enseignantes à analyser des situations, répondre aux besoins de certains élèves et apporter des réponses adaptées.

Classes maternelles – Enseignantes et ATSEM

							
Laetitia Bellon PS/GS -A-	Gaëlle Audoux-Garnier PS/GS -B- (75%)	Laurence Delorme PS/GS -B- (25%)	Edith Préau Cornut MS	ATSEM Océane Bonnard, Aurélie Crozier, Valérie Gounel et Marine Sorlin			

Classes élémentaires – Enseignant.es

						
Céline Luciani CP	Gaëlle Soulabail CE1 (50%)	Anissa Rousse CE1 (50%)	Stéphane Husson CE2	Audrey Sarvarie CM1	Julien Delay CM2 (66%)	Hugues D'Elbreuil CM2 (33%)

Directeur

AESH

						
Julien Delay		Lucie Guelfo	Anne Coppens	Alexandra Polardier (75%)	Christine Brison (25%)	Martine Chantre (25%)

La vie de l'école

Réunion de rentrée avec les parents

En général courant septembre, chaque enseignant présente son organisation pédagogique, la vie de la classe, les programmes et activités. La présence d'un des parents est conseillée et il convient de s'organiser pour venir sans enfant.

Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Les deux parents de l'enfant sont électeurs. Le vote se fait sur place ou par correspondance.

Les représentants de parents d'élèves élus représentent les familles lors des trois conseils d'école tenus au cours d'une année scolaire, et font le lien entre les familles et les enseignants si besoin. Sont membres de droits au conseil d'école : l'équipe enseignante dont le directeur et les compléments de service, deux représentants de la mairie, la/le DDEN, délégué-e départemental-e de l'Education Nationale), les représentants des parents d'élèves élus (autant de parents que de classes), un membre du RASED qui intervient dans l'école.

Un compte rendu est affiché sur panneaux d'entrées, et envoyé par mail à chaque famille.

Les représentants des parents peuvent être également conviés à d'autres réunions par la mairie pour les sujets concernant les élèves (Rythmes scolaires, activités périscolaires, cantine etc...).

Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est gérée par une association nommée « Amilpattes ». Cette association créée en 2001 a pour but de financer une partie des projets pédagogiques de chaque enseignant. Elle permet également à l'école de participer aux rencontres sportives USEP.

L'Association des Parents d'Elèves (APE)

L'APE, c'est quoi ?

Une association de parents d'élèves indépendante, apolitique et ouverte à tous ! Elle est composée d'une équipe de parents bénévoles impliqués au sein de l'établissement afin de contribuer au bien-être et à l'épanouissement de tous les enfants, à l'école et sur les temps périscolaires. Son rôle :

- Vous informer sur la vie de l'école, solliciter vos avis, écouter vos propositions
- Être un relais avec les institutions (école, mairie) et représenter l'ensemble des parents au conseil d'école
- Financer des projets pédagogiques et des sorties scolaires en organisant des événements et des opérations

L'équipe



Le Conseil d'Administration est composé de 11 parents. D'autres membres actifs participent aux opérations tout au long de l'année. **N'hésitez pas à nous rejoindre !**



Damien Bouchut
Président



Nelly Romand
Secrétaire



Carole Eustache-Rools
Vice-Secrétaire



Valérie Aubertin
Trésorière



Aurélie Brun
Vice-Trésorière



Ophélie Berjon



Emmanuelle Collot



Véronique Guinard



Amélie-Rafaëlle Lusinchi



Allyson Missue



Sabine Schmid

Nos actions

- Créer du lien entre les familles et avec l'équipe pédagogique
- Renforcer la communication mairie / école / parents d'élèves
- Contribuer au financement des projets pédagogiques de l'école en menant des opérations



Calendrier prévisionnel des événements et opérations

Septembre	Octobre	Novembre - Décembre	Jan	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
 Apéro de rentrée	 Vente de confitures maison	Vin chaud /crêpes place du marché Vente de Chocolats & sapins Noël 		 Vente de fromages	 Loto des Familles		 Vente de souvenirs	 Fête de l'école

Et d'autres idées à venir...

ape.sainteconsorce@gmail.com



Rejoignez le groupe facebook « **Le coin des bonnes affaires – Ecole Saint Exupéry** »
Vente et échange d'articles enfants et puériculture

Les services périscolaires

Les différents temps de la journée des enfants :

- 7h30-8h10 : garderie matin
- 8h30-11h30 : temps scolaire matin
- 11h30-13h30 : cantine / périscolaire midi
- 13h30-16h30 : temps scolaire après-midi
- 16h30-18h : garderie, études, périscolaire

L'Éducation Nationale et la Mairie se partagent l'organisation et la responsabilité des différents temps des enfants à l'école :

les temps d'enseignement (08h30-11h30 et 13h30-16h30) sont sous la responsabilité de l'Éducation Nationale à travers son représentant le directeur de l'école M. Delay.

Les temps de cantine, garderies du matin et du soir, les études et les activités périscolaires sont gérés quant à eux par la Mairie. Les inscriptions se font via le Portail Famille.

Les activités dites extrascolaires sont gérées par les clubs ou associations extérieures. Les associations du village proposent également des activités dans ce cadre-là (liste en fin de livret).

Restaurant scolaire et pause méridienne



Le temps de pause méridienne **entre 11h30 et 13h30** est découpé entre un temps de repas, pris au restaurant scolaire en self, et un temps de détente. Dans l'optique de respecter le rythme de chaque enfant durant cette période de la journée, deux temps d'animation d'une durée de 45 min encadrés par des animateurs seront proposés tous les jours à 2 groupes de 14 enfants sur la base du volontariat. Les autres pourront s'adonner à des jeux libres dans la cour ou auront accès à des activités surveillées, tels que des jeux de société, de construction, de coopération ou un coin lecture. Ces animations sont incluses dans le coût du repas et seront accessibles à chaque enfant en fonction de son rythme et de ses envies, avec un roulement sur l'année

permettant à chacun d'y avoir accès.

Prestataire Restaurant scolaire : SHCB

Responsable du restaurant scolaire : Jennifer Charles

✉ restaurant.scolaire@mairie-sainteconsorce.fr



Garderie et activités périscolaires



Le temps de garderie du matin est accessible **entre 7h30 et 8h10**.

A 16h30, après le temps scolaire, les enfants peuvent soit être récupérés par leurs parents ou avoir accès à un temps de récréation surveillé par les personnels jusqu'à 17h (temps soumis à un forfait annuel)

À 17h, les enfants peuvent soit être récupérés par leurs parents, soit avoir accès à un temps d'animation périscolaire encadré par l'équipe d'animation municipale ou à une étude surveillée par les professeurs jusqu'à 18h, heure de leur départ et de

la fermeture du groupe scolaire.

Des activités sont également proposées par les associations du village sur le temps périscolaire et extrascolaire (liste p.8)

Responsable garderie/études : Christelle Grand

Responsable de l'accueil périscolaire : Pierre Vincent

> Inscriptions sur le Portail Famille

Equipe du restaurant scolaire



De gauche à droite : Séverine Parrot, Jennifer Charles, Marine Sorlin et Christelle Grand

Agents d'entretien



Nicolas et Marie Bouteille



Ghislaine Marignier

L'accueil de loisirs du mercredi

ALSH de Sainte Consoce

- Les mercredis hors vacances scolaires -



L'Accueil de Loisirs est proposé les mercredis dans les locaux de l'école, avec possibilité pour les parents d'inscrire leur enfant à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Cet accueil de loisirs constitue une initiative communale inédite et complémentaire à celle proposée par la CCVL avec le centre Ebulisphère à Vaugneray. Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à partir de **8h30**

jusqu'à 17h30 le mercredi. Les places disponibles sont limitées et seront affectées en fonction de critères de sélection (cf. règlement intérieur).

Responsable de l'accueil de loisirs : Océane Bonnard

> Inscriptions sur le Portail Famille

Centre de loisirs Ébulisphère à Vaugneray

Les enfants de Sainte Consoce peuvent également accéder au Centre de Loisirs Ebulisphère, géré par la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL). Le centre propose aussi un accueil pendant les vacances scolaires.

>> Infos sur leur site : <https://ebulisphere.mjc-vaugneray.org/>

Le portail famille



Le Portail Famille a été mis en place avec la société Carte +. Il est l'outil unique permettant aux parents de gérer les inscriptions de leurs enfants :

- aux garderies du matin et du soir
- à la cantine
- aux activités périscolaires
- au centre de loisirs du mercredi

Il est accessible via le site de la Mairie, dans la rubrique « Education-jeunesse/Portail famille »

<https://sainteconsorce.cartepius.fr>

Vacances scolaires 2024-2025



Calendrier scolaire 2024-2025 - Lyon

Vacances	Fin des cours	Jour de reprise
Rentrée scolaire 2024		Lundi 2 septembre 2024
Vacances de la Toussaint 2024	Samedi 19 octobre 2024	Lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël 2024	Samedi 21 décembre 2024	Lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver 2025	Samedi 22 février 2025	Lundi 10 mars 2025
Vacances de printemps 2025	Samedi 19 avril 2025	Lundi 5 mai 2025
Pont de l'Ascension 2025	Mercredi 28 mai 2025	Lundi 2 juin 2025
Vacances d'été 2025	Samedi 5 juillet 2025	Lundi 1er septembre 2025

Contacts utiles

◆ Ecole Saint Exupéry

13 rue des Monts - Sainte Conso

Directeur : Julien Delay

☎ 04 78 87 14 32 ✉ ce.0690744j@ac-lyon.fr

◆ Mairie de Sainte Conso

4 rue de Verdun - Sainte Conso

☎ 04 78 87 01 12 ✉ contact@mairie-sainte-conso.fr

www.mairie-sainteconso.fr



◆ Activités périscolaires et accueil de loisirs

Inscriptions et contact via le portail famille : <https://sainteconso.carteplus.fr>

◆ Psychologue scolaire

Moira Coyetaux

☎ 04 78 45 56 18 ✉ moira.coyetaux@ac-lyon.fr

◆ Médecin scolaire

Centre Medico Scolaire De Craponne - Mme Nadal-Nizou, Médecin scolaire

☎ 04 78 44 89 24 (secrétariat : lundi toute la journée, mercredi et vendredi matin)

PMI : ☎ 04 78 45 78 20 ✉ mdr.vaugneray@rhone.fr

◆ Association des parents d'élèves (APE)

✉ ape.sainteconso@gmail.com

◆ Inspection de l'Education Nationale, circonscription de Grézieu la Varenne

6 avenue Emilie Evellier - 69290 Grézieu la Varenne

☎ 04 78 57 98 94 ✉ ce.0690272w@ac-lyon.fr

Annuaire culture, sports et loisirs pour les enfants

Médiathèque

13 rue des Monts (à côté de l'école)

Responsable : Sylvie Vericel

☎ 04 78 87 61 07

✉ mediatheque@mairie-sainteconsorce.fr



Horaires

- Mardi : 16h-19h
- Vendredi : 16h-19h
- Samedi : 10h-12h30

L'accès à la médiathèque et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous, ainsi que l'accès à Internet. Diverses animations sont proposées tout au long de l'année.



Ecole de musique Musikal'Ouest

✉ musikalouest.sainteconsorce@gmail.com

Musikal'Ouest vous propose du périscolaire, des cours individuels, des cours collectifs selon vos envies.
> Infos sur www.musikalouest.fr



Association des Familles de Sainte Consorce

☎ 07 49 45 67 07

✉ assodesfamilles.sainteconsorce@gmail.com

De nombreuses activités accessibles à tous !
Dessin et multi-langues sur le temps périscolaire et théâtre d'impro le mercredi
> Plaquette de présentation complète disponible sur le site de la mairie.



Association Sportive de Sainte Consorce (ASSC)

✉ sectiondanse.assc@gmail.com

Rock sauté, Fit dance sur le temps périscolaire
Fit comedy le mercredi